



Repenser le long terme

La crise économique et sociale ébranle la société française. Les politiques publiques menées pour colmater les brèches et préparer l'avenir sont de plus en plus complexes et stratifiées. L'action politique, qui devrait être portée par une vision à long terme, est sans cesse soumise à la pression du court terme, entretenue par la plupart des médias. Ces contradictions suscitent de multiples propositions pour tenter de les surmonter. Certaines sont utopiques, d'autres pragmatiques ; certaines sont contestataires, d'autres réformistes. Pour que des changements s'engagent, il faut organiser le débat. C'est ce que souhaite faire le Groupe SOS, un acteur important de l'économie sociale, qui lance les conférences. « La Croix » s'y associe, en ouvrant ses colonnes aux intervenants de la première discussion.

JEAN-CHRISTOPHE PLOQUIN

MICHEL ROCARD, ancien premier ministre, ambassadeur de France chargé des négociations internationales relatives aux pôles Arctique et Antarctique

« Mettre le temps de son côté »

« **L**e temps est indispensable à la transformation sociale. Dans toutes les sociétés médiatisées, nous vivons aujourd'hui sur un malentendu. Le mot "politique" définit la gestion d'une société. Or, une société ça bouge lentement, c'est très complexe car tout s'entremêle. Il faut donc énormément de temps pour provoquer une évolution et prendre en charge les changements de comportements qu'elle induit. Depuis l'arrivée de la télévision, le mot "politique" a changé de sens : on en a petit à petit sorti la gestion de la société, sauf les lois à grand spectacle, pour la réduire au seul combat électoral de court terme.

J'ai toutefois eu la chance de comprendre très tôt qu'en politique, il fallait viser loin. Je suis en effet porteur dans ma vie de

quelques grandes affaires de très long terme. L'anticolonialisme est un de mes principes constants, expliquant aussi bien mon engagement militant lors des guerres d'Indochine et d'Algérie que mon traitement de la Nouvelle-Calédonie, comme premier ministre, en 1988. Cette continuité est une clé.

Je découvre également pendant la guerre d'Algérie que mes meilleurs complices ne sont pas organisés dans la gauche : ils sont catholiques ! Or, l'appartenance à la SFIO et à ses mouvements de jeunesse était interdite aux membres d'organisations catholiques. Du coup, cela devient une de mes priorités. Je viole d'abord cet interdit en faisant adhérer aux Étudiants socialistes des copains issus de la Jeunesse étudiante chrétienne. Ayant quitté la SFIO à cause de la politique algérienne de Guy Mollet, j'obtiens ensuite de mes camarades que

notre nouveau parti s'ouvre aux catholiques.

Entre-temps, j'ai compris que le statut de l'école était un des points de crispation entre socialistes et catholiques. Cette question ne m'a pas quitté. Jusqu'à ce que je devienne en 1983 ministre de l'agriculture : l'enseignement agricole sera le premier à régler la guerre scolaire. Plus tard, en 1992, ce sera sous ma pression que sera mis en place le groupe travail aboutissant aux accords "Lang-Cloupet", qui liquideront ce contentieux.

Au fond, sur une propension de jeunesse – donner aux catholiques une vraie place au sein de la gauche – il m'aura fallu garder en moi un vrai rapport avec le temps long pour aboutir. Je pourrais aussi citer l'économie sociale,

l'eau potable, le désarmement nucléaire, la gouvernance mondiale, l'interdiction de l'exploitation minéralogique de l'Antarctique ou encore les voies navigables avec le canal Seine-Nord.

Les mesures qui tiennent compte d'une vision longue sont d'ailleurs celles qui réussissent le mieux. Il y a plusieurs types de lois. Il y a celles qui traduisent la volonté

politique forte d'une majorité décidée à imposer une réforme y compris contre une opinion réticente. Ces lois conflictuelles sont en général peu débattues, votées court par une majorité sûre de son pouvoir mais abrogées dès la législature suivante. À l'opposé, il y a les lois qui font souche, généralement longuement débattues, améliorées par des amendements et votées au-delà de la seule majorité parlementaire. Quand on veut authentiquement gouverner, il faut mettre le temps de son côté.

Le temps en politique, c'est aussi l'apprentissage du compromis - à ne pas confondre avec la compromission - et d'un savoir professionnel. Les très grands parlementaires spécialistes d'un sujet, qu'il s'agisse des finances publiques ou de la défense, n'en sont devenus maîtres qu'au bout de trois ou quatre mandats. J'aurais très peur d'un Parlement où la moitié des membres serait de nouveaux élus. »

RECUEILLI PAR LAURENT DE BOISSIEU

**« Les mesures
qui tiennent
compte d'une vision
longue sont celles
qui réussissent
le mieux. »**

ÉTIENNE CHOUARD, enseignant et blogueur

Pour une nouvelle Constituante

Dans une démocratie digne de ce nom, les citoyens devraient avoir toute la place. Leurs représentants devraient être des serviteurs, empêchés de devenir des maîtres par le tirage au sort des charges, par des mandats courts et non renouvelables, et par de nombreux contrôles avant, pendant et après leur mandat. Dans la réalité, chacun peut constater que c'est exactement le contraire qui se produit : sitôt élus, nos « représentants » se comportent comme s'ils étaient nos maîtres, tout en se mettant au service exclusif des cartels et des banques, contre l'intérêt général.

Notre problème fondamental n'est donc pas technique mais politique : nos « représentants » ne nous représentent pas, pour la bonne raison qu'ils ne nous doivent rien. C'est mécanique : celui qui passe le plus à la télé est élu, c'est tout. Il a donc suffi aux banques d'acheter les médias de masse pour être sûres de gagner les élections à tous les coups. Les élus ne représentent que les banques parce qu'ils leur doivent tout.

Quant à nous, simples électeurs (pas citoyens), nous sommes privés de toute institution pour nous défendre contre ces faux « représentants » : nous n'avons pas de Constitution.

Une Constitution, c'est un texte supérieur qui sert à protéger le peuple contre les abus de pouvoir, en surplombant tous les pouvoirs, publics et privés. Une Constitution digne de ce nom doit être

crainte par les pouvoirs : il ne faut donc à aucun prix laisser les pouvoirs en question l'écrire eux-mêmes, *ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pou-*

voir, ce n'est pas aux parlementaires, ni aux ministres, ni à aucun professionnel de la politique, d'écrire ou de modifier la Constitution.

Une bonne Constitution – que les « élus » n'écriront jamais, à cause de leur intérêt personnel – prévoirait de (vrais) référendums d'initiative populaire (RIP législatif, abrogatoire, révocatoire et constituant), la séparation des pouvoirs dangereux (législatif, exécutif, judiciaire, médiatique et monétaire) pour les affaiblir, une des Chambres législatives tirée au sort pour une représentation fidèle du pays, des mandats courts et non renouvelables pour éviter la professionnalisation, la responsabilité illimitée (et la révocabilité) des décideurs publics, des chambres de contrôle tirées au sort pour surveiller tous les pouvoirs sans exception, une création monétaire uniquement publique et des banques toutes publiques aussi, des services publics d'information rendus indépendants (sur le modèle des juges) mais eux aussi contrôlés par des jurys citoyens tirés au sort, etc.

Aucune de ces institutions, nécessaires à la justice sociale, ne verra jamais le jour tant qu'on n'aura pas compris et éliminé le conflit d'intérêts majeur qui est à la racine commune de toutes nos impuissances : il

faut que les constituants soient désintéressés.

Alors, comment faire ? Soit on réunit une Assemblée constituante dans chaque commune ou quartier (où viendront ceux qui le voudront) et on en dégage une synthèse pour fédérer les principales exigences citoyennes. Soit on tire au sort une seule Assemblée constituante (au lieu de l'élire!) : c'est beaucoup plus simple et ça donnera probablement le même résultat, parce que finalement, nous avons tous intérêt aux mêmes institutions fondamentales.

Pour que cela advienne, il suffirait que nous soyons des millions à *le vouloir* ; c'est donc à nous de faire passer le message de façon virale, autonome, souterraine, insaisissable, pour devenir rapidement très nombreux à dire ensemble : « *Nous voulons avant tout une Assemblée constituante tirée au sort – car tout le reste suivra.* »

C'est une vraie cause commune : institutions d'abord notre puissance, on se disputera après. On n'échappera pas autrement aux usuriers, qui ont déjà volé presque tous les pouvoirs : si on veut une Constitution, il faudra l'écrire nous-mêmes.

Nous, on a commencé ; si le cœur vous en dit, rejoignez-nous (1).

(1) SITE : <http://etienne.chouard/free.fr/Europe>

Soyons nombreux à dire : « Nous voulons avant tout une Assemblée constituante tirée au sort – car tout le reste suivra. »